

Université du 08 mai 45, Guelma
Faculté des sciences économiques et commerciales
et sciences de gestion
Département des sciences de gestion



**Mémoire présenté pour l'obtention
du diplôme de Master en sciences de gestion
Option: Entreprenariat et développement international**

Thème

**Projet de création d'entreprise : Recyclage de papier
et fabrication des emballages à Guelma**

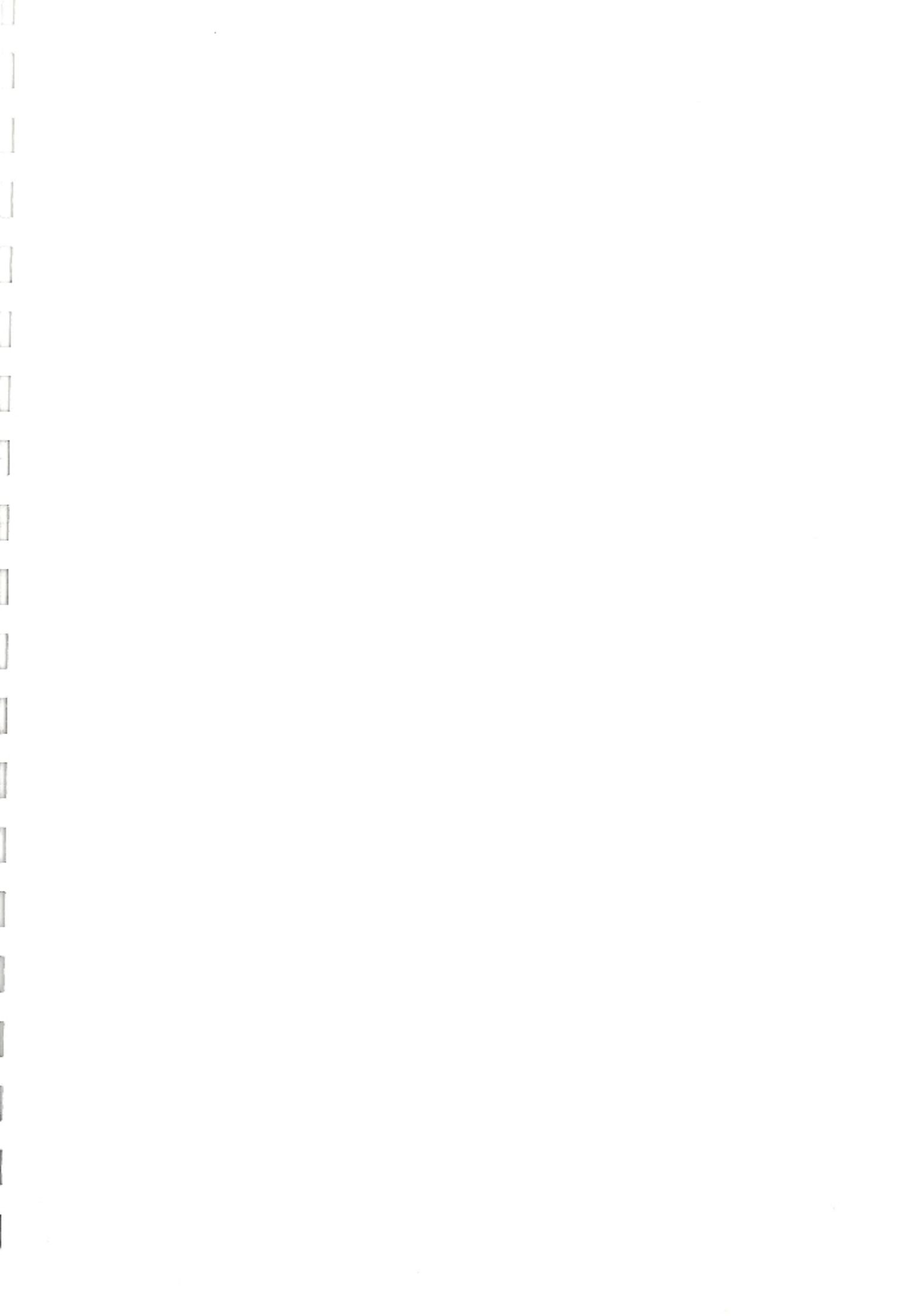
Réalisé par :

Bouazdi Lemya.

Sous la direction de :

Benkirat Abdelaziz.

Année universitaire 2013-2014



Remerciements

*Tout d'abord **Dieu**, notre gratitude s'adresse au Tout Puissant Créateur, Maître des temps et des circonstances qui nous a accordé le souffle de vie pour réaliser ce travail.*

*Je tiens à remercier, vivement, monsieur le professeur **Abdelaziz Benkirat** pour ces conseils, patience et soutien. Et surtout pour m'avoir honoré en acceptant de diriger ce travail.*

*Je remercie également, Mr **Feddaoui Said**.*

*Je remercie chaleureusement mon oncle **Rahalia Ali**.*

*Je voudrais remercier aussi l'ensemble des professeurs de la spécialité « **Entrepreneuriat et Développement International** » spécialement Mr **Djelailia** et Mr **Zeraoula**.*

*Pour finir, j'adresse mes remerciements aux membres du jury Mr **Mdjalekh** et Mme **Ben Sâadâ** et l'Université "08 mais 1945" de Guelma, et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.*

Dédicaces

Je dédie ce travail :

A mes parents : Saïd et Yasmina en reconnaissance pour leurs sacrifices.

A mes sœurs : Radia, Assia.

A mes frères : Amar, Khayri, Walid.

J'exprime ma reconnaissance à ma chère amie RIMA qui m'a encouragé et m'a aidé dès le début.

A mes chères, Wahiba, Nedjwa, Souha.

A mes anges : Amir, Anaïs, Abdou, Iyad

A mes collègues de l'EDI

A toute personne qui m'a soutenu pendant la réalisation de ce travail.

Tableau de matière

Liste des schémas	
Liste des tableaux	
Introduction générale	A
Chapitre 01 : le développement durable et le recyclage du papier en Algérie.....	01
Introduction.....	02
Section 01: Le développement durable.....	03
1.1 Généralité sur le développement durable.....	03
1.1.1 Définitions.....	03
1.1.2 Les caractéristiques.....	03
1.1.3 Les objectifs.....	04
1.1.4 Les acteurs.....	04
1.2. Le développement durable en Algérie.....	05
1.2.1 La stratégie nationale pour le développement durable.....	06
1.2.2 Les contraintes du développement durable en Algérie	07
1.2.3 Le cadre législatif du développement durable en Algérie.....	09
Section 02: Le recyclage du papier en Algérie.....	12
2.1 Généralité sur le recyclage	12
2.1.1 Définition et principes du recyclage.....	12
2.1.2 L'impact du recyclage	12
2.1.3 Le cycle de vie de papier.....	15
2.1.4 Le processus de recyclage de papier	16
2.2 Le recyclage en Algérie.....	17
2.2.1 Situation actuelle de la récupération en Algérie.....	17
2.2.2 Les caractéristiques de la demande du sous secteur	18
2.2.3 La concurrence au niveau National.....	19

2.2.4 Les facteurs clés de succès.....	20
2.2.5 Analyse SWOT du secteur.....	21
Conclusion	24

Chapitre 02 : Elaboration du plan de d'affaire « projet recyclage de papier et fabrication des emballages »

Introduction.....	25
Section 01: Présentation du projet.....	26
1.1 Le résumé et le panorama du projet	26
1.2 Fiche de projet.....	27
1.3 Le nom de l'entreprise.....	27
1.4 La mission	28
1.5 La forme juridique.....	28
1.6 Localisation.....	28
1.7 L'équipe entrepreneuriale et ressources humaine:	29
1.7.1 Le gérant.....	29
1.7.2 Les ressources humaines (l'emploi)	29
1.8 Les objectifs et les motivation	30
Section 02 : analyse financière et économique du projet	32
2.1 L'analyse de marché.....	32
2.1.1 Le marché visé.....	32
2.1.2 Les clients	33
2.1.3 Les concurrents.....	34

2.2 Marketing.....	35
2.2.1 Les publicités	35
2.2.2 Stratégie de prix	35
2.2.3 Stratégie de distribution	35
2.2.4 La communication.....	35
2.2.5 Stratégie de commercial.....	36
2.3 Opération	37
2.3.1 Matières premières	37
2.3.2 Description du processus de fabrication et de la technologie utilisée.....	38
2.3.3 Equipements et outils.....	38
2.4 L'analyse financière	39
2.4.1 Evaluation des investissements	39
2.4.2 Structure de l'investissement.....	40
2.4.3 Structure de financement.....	40
2.4.4 Tableau d'Amortissement.....	41
2.4.5 Compte de résultat.....	41
Conclusion.....	48
Conclusion générale	A
Annexe.....	53

Liste des schémas

N	Thème	Page.
1	Le cycle de vie de papier	15
2	Le processus de recyclage de papier	16

Liste des tableaux

N	Thème	page
1	Consommation annuelle par habitant et par pays	18
2	Facteurs clés de succès par segment de l'industrie papetière	19
3	Les forces (atouts) et les faiblesses (handicaps)	20
4	les opportunités et les menaces	22
5	les frais personnel	30
6	Les clients	33
7	les concurrents	34
8	L'analyse SWOT	36
9	les déchets recyclables	38
10	l'évaluation des investissements	39
11	total d'assurance	40
12	Structure de l'investissement	40
13	la structure de financement	40
14	Tableau d'amortissement.	41
15	Chiffre d'affaire prévisionnel sur (05) ans.	41
16	Le compte de résultat (2015, 2016, 2017).	42
17	Le compte de résultat prévisionnel (2018, 2019)	43

INTRODUCTION GENERALE

Nature et importance de sujet

La production de déchets en Algérie a connu une augmentation durant ces dernières années. La plupart de ces déchets sont acheminés vers des décharges ou des centres d'enfouissement.

À cette situation, le recyclage de matières utilisées ou des emballages est le mode préconisé dans les pays développés. En Algérie, cette option reste très peu développée et le secteur informel est l'acteur important en matière de récupération.

Le gouvernement Algérien a adopté une nouvelle politique en matière de gestion des déchets à travers le programme de la gestion intégrée des déchets municipaux (**PROGDEM**). Parmi ces actions, la promotion des activités de recyclage et de valorisation des déchets.

La composition des déchets solides produits en Algérie se caractérise par une part très significative des produits organiques avec un taux moyen de 72%. Quant au plastique, il ne représente que 10% de ces déchets et 9.3 % pour le papier/carton, 4.14% pour le chiffon et autres, 3.2% pour les métaux et 1.36% pour le verre. Le passage des entreprises productrices des produits alimentaire à l'utilisation des emballages en carton a augmenté le taux des matériaux a recyclé. Les principaux produits contenant des emballages en carton sont: les produits alimentaires, les produits cosmétiques, et produits de lessive.

Par ici il apparaitre l'idée de créer une unité de recyclage de papier et carton pour fabrication des emballages à Guelma. Ce projet est pour la gestion des déchets «papier et carton » pris dans le cadre du «Better Tomorrow Plan». Et la réussite de créer cette unité exige une démarche rigoureuse et consciente,

La création d'une entreprise suppose de la part du futur entrepreneur des qualités et des capacités entrepreneuriales pour conduire de manière progressive et efficace les différentes étapes du processus de création : Chercher une bonne idée de création d'entreprise, vérifier si cette idée constitue réellement une opportunité exploitable, transformer cette opportunité en une entreprise viable qui, dès son démarrage maximise son potentiel de rentabilité et de croissance, tel est le but de tout créateur d'entreprise.

Problématique

Ceci étant, la question principale découlant de cette recherche est la suivante

La création d'une unité de recyclage de papier et carton pour fabriquer l'emballage à Guelma est-il rentable?

L'hypothèse principale émise est la suivante : l'implantation de cette unité de recyclage de papier et carton et fabriquer l'emballage serait faisable et viable, parce que l'implantation de cette entreprise est une opportunité d'affaire.

Méthodologie

La méthode descriptive analytique nous a facilité d'analyser les résultats obtenus pour mener à bien l'étude. La documentation nous a aidés un peut à collecter des informations qui concernent notre recherche, et surtout l'accès à l'internet.

La technique statistique nous a permis de traiter les données qualitatives et d'interpréter les résultats présentés sous formes des tableaux à l'aide de l'outil informatique. Dans la même logique, certaines techniques d'analyse financière, et de gestion financière mais aussi de la comptabilité nous ont aidés à analyser les données.

Objectifs du travail

Ce travail a comme objectif principal l'implantation d'une unité de recyclage de papier et carton pour fabriquer l'emballage à Guelma.

Ses objectifs spécifiques sont :

- L'importance de mettre en place d'une unité de recyclage pour fabriquer l'emballage en carton au niveau de Guelma.
- Le recyclage un outil important pou le développement durable.
- Identification des facteurs clés et critères de réussite le projet de recyclage.
- Promouvoir et moderniser la culture de gestion des déchets.

Choix et intérêt du sujet

- L'Université 08 mai 1945 Guelma, par le biais de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, organise une formation qui met un accent sur l'entrepreneuriat et développement international en vue de préparer les étudiants à ne pas être chercheur d'emploi mais plutôt créateur de celui-ci.
- Notre motif est d'analyser ce que peut être la rentabilité et l'opportunité d'implanter cette unité de recyclage à Guelma et celui de connaître ce que peut être son apport à l'amélioration des conditions de vie de la population environnante en particulier et celle du pays en général.

Subdivision du travail

- Mis à part l'introduction et la conclusion, ce travail est subdivisé en trois chapitres. Le premier chapitre porte sur le développement durable et le recyclage du papier en Algérie.
- Dans le second, nous abordons la démarche de création d'entreprise en Algérie.
- Le troisième chapitre est consacré au Projet de création d'une unité de recyclage de papier et carton pour fabrication de l'emballage à Guelma.

Difficultés rencontrées

Nous avons rencontrés certaines difficultés dans la réalisation de ce travail en l'occurrence :

- l'indisponibilité des données dans certains endroits.

Le manque des ouvrage, qui n'existe par au niveau de la bibliothèque.

CHAPITRE01
DEVELOPPEMENT
DURABLE ET LE
RECYCLAGE DU PAPIER
EN ALGERIE

Section 01: Le développement durable

Le développement durable est essentiel pour satisfaire les besoins des humains et améliorer leur qualité de vie. Il est respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, support de vie sur Terre, qui garantit l'efficacité économique, sans perdre de vue les finalités sociales du développement que sont la lutte contre la pauvreté, contre les inégalités, contre l'exclusion et la recherche de l'équité. Une stratégie algérienne de développement durable doit être gagnante de ce triple point de vue, économique, social et écologique.

1.1 Généralité sur le développement durable

1.1.1 Définitions

Plusieurs définitions peuvent être données au développement durable:

- La définition la plus connue du développement durable est celle qui figure dans le rapport de Brundtland 1987 *«Le développement durable, c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures»*.¹
- *«Le développement durable consiste précisément en l'harmonisation des dimensions économiques, environnementales et sociales. Il ne suppose donc ni conflit insurmontable ni arbitrage, mais plutôt des réaménagements et une conciliation.»*²
- *«Un développement est durable s'il garantit la satisfaction des besoins de la génération actuelle de tous les pays et de tous les groupes de populations, sans porter préjudice à la possibilité de générations futures de satisfaire ses besoins, et en sauvegardant la biodiversité.»*³
- Jean Yves Martin considère que *« La définition actuelle du développement durable permet de faire ressortir trois critères de durabilité : l'accessibilité de tous à l'ensemble des biens et services, le renforcement des capacités de toutes sortes et l'équité face à l'ensemble des ressources disponibles et transmissibles.»*⁴

⁽¹⁾ Jean Yves Martin, **Le développement durable doctrines pratiques évaluations**, Rapport Brundtland, IRD éditions, Paris, 2002, P51.

⁽²⁾ Pierre André et autres, **L'évaluation des impacts sur l'environnement**, 2eme édition, Presses Internationales Polytechnique, Montréal, 2003, P8.

⁽³⁾ Barzantini Paolo , **Guide a la mise en place du management environnemental en entreprise selon ISO 14001**, 3eme édition, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2007, P9.

⁽⁴⁾ Jean Yves Martin, *Op.cit.* P75.

CHAPITRE 01: LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE RECYCLAGE DU PAPIER EN ALGERIE

1.1.2 Les caractéristiques

Beat Burgenmeier résume les caractéristiques principales du DD comme suit:¹

- **Une approche mondiale:** Le DD est un modèle qui considère que la dégradation de l'environnement est un problème planétaire qui concerne, à la fois, le Nord et le Sud. Au nord, la limitation des déchets et des agents polluants tels que le CO₂, CFC... est prioritaire, tandis qu'au Sud on se focalise sur la maîtrise de la croissance démographique qui représente, selon l'expérience de l'occident, un facteur principal d'accroissement de déchets et de la pollution.
- **Un développement économique:** le changement qualitatif du sentier de la croissance nécessite un changement de la structure, de la production et de la consommation. Ce changement cherche l'efficacité économique est obtenu par la prise en compte de tous les coûts, par le progrès technique et le changement des préférences des consommateurs.
- **Une gestion écologique :** Le DD représente une nouvelle aire de responsabilité écologique mondiale qui cherche à maintenir l'équilibre naturel de planète, ainsi qu'atténuer l'irréversibilité de certaines actions polluantes commises dans le passé. Cette nouvelle vision se base sur la gestion rationnelle du capital naturel afin de permettre aux générations futures de satisfaire leurs besoins.
- **Une révolution sociale :** La croissance économique traditionnelle a engendré un clivage social entre le Nord et le Sud, ainsi qu'un problème des inégalités sociales au sein de la même société. Le DD a pris en compte ce facteur en considérant que la liberté du choix économique individuel non contraint par la pollution, la famine et l'ignorance comme étant la condition indispensable pour le bon fonctionnement des marchés.

1.1.3 Les objectifs

Parmi les principaux objectifs du développement durable on cite:²

- La protection de l'environnement.
- L'équité sociale et la réduction de la pauvreté.
- La préservation et régénération des ressources écologiques.
- L'amélioration d'efficacité économique.
- L'intégration des thématiques environnementales dans les politiques, la planification et la gestion, les incitations de marché et la comptabilité.
- La promotion des modes de Productions/consommations durables.
- Réduire l'extrême pauvreté.
- Améliorer la santé maternelle.

¹ Beat Burgenmeier, **Economie du développement durable**, 2eme édition, de Boeck, Bruxelles, 2005, PP 43-48.

² Jean-Claude Van Duysen et Stéphane Jurel. **Le développement durable**. L'Harmattan, Paris, 2008. P 19.

CHAPITRE01: LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE RECYCLAGE DU PAPIER EN ALGERIE

1.1.4 Les acteurs

On peut distinguer six acteurs du développement durable:¹

1.1.4.1 Le citoyen

C'est un élément clé pour la réussite du modèle du développement durable, le citoyen peut contribuer au développement durable par des gestes écologiques et des initiatives responsables ainsi que par l'éducation relative au développement durable.

1.1.4.2 Les états et les gouvernements

L'état représenté par le ministère approprié (en Algérie: Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement) contribue au développement durable à travers la mise en place d'une politique environnementale efficace (L'Algérie a mis en place un Plan national d'action pour l'environnement PNAE).

1.1.4.3 Les entreprises et industries

Elles peuvent intégrer le développement durable au sein de leur politique, et modifier ainsi leur fonctionnement pour protéger l'environnement, contribuer à l'équité sociale en permettant à leurs employés de travailler dans de bonnes conditions, rationner la consommation de ressources, limiter les rejets polluants et intégrer les parties prenantes dans leur démarche de développement durable.

1.1.4.4 Les collectivités territoriales

Elles peuvent mettre en place une politique de développement durable au sein de leur territoire, en impliquant tous les acteurs dans une démarche de démocratie participative par la mise en œuvre d'un agenda 21 local.

1.1.4.5 Les associations et les Organisations Non Gouvernementale ONG

Qu'elles aient des objectifs de protection de l'environnement ou humanitaires, ces organisations participent au développement durable par leurs actions découlant de leurs convictions écologiques et leurs démarches humanitaires.

1.1.4.6 Les banques

Elles peuvent choisir de s'orienter vers des investissements socialement responsables (ISR), vers le microcrédit, et refuser tout placement d'argent vers des entreprises ou des activités qui ne sont pas éthiques.

1.2 Le développement durable en Algérie

L'Algérie a participé et a signé toutes les conventions et les chartes internationales concernant le développement durable. Le pays a élaboré son propre agenda 21, deux ans après

⁰¹ Yvette Lazzari, Emmanuelle Moustier, **Le développement durable: du concept à la mesure**, L'Harmattan, Paris, 2008, PP 20-22

CHAPITRE01: DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE RECYCLAGE DU PAPIER EN ALGERIE

B. Les dimensions économiques de la stratégie

L'Algérie s'est engagée dans le processus d'adhésion à l'OMC est signé un accord d'association avec L'UE (union européenne) en 2002. La politique du gouvernement dans le domaine d'économie est centrée sur:

- L'intensification du processus de réforme de l'ensemble économique;
- La libération de l'économie nationale.

La stratégie vise l'appui aux entreprises et aux activités productives dans le domaine d'agriculture, de pêche et d'industrie. Elle vise aussi à renforcer les infrastructures: hydraulique, ferroviaire et routière.

C. Les dimensions environnementales de la stratégie

La préservation de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources est intégrée comme axe principal de la stratégie nationale. Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement a lancé des lois pour :

- La préservation l'environnement ;
- L'amélioration du littoral algérien ;
- La gestion des déchets ménagers ;
- Etablir une politique d'énergie renouvelable ;
- La stratégie vise à mettre en place une véritable politique environnementale urbaine.

1.2.2 Les contraintes du développement durable en Algérie

L'application des principes du développement durable en Algérie confronte plusieurs contraintes, ou blocages qui peuvent perturber l'application de cette stratégie de façon efficace, ses contraintes sont:

1.2.2.1 Une gestion centralisée

Force est de constater l'immense décalage, entre l'intention de promouvoir un régulateur et la pratique d'un état interventionniste la gestion du pays très centralisée représente un blocage pour le développement durable et ses actions (applications) aux échelles locales.

1.2.2.2 L'indépendance des élus locaux

Les communes ne jouissent pas d'une autonomie financière suffisante, la marge de manœuvre des maires (au niveau local donc) est extrêmement réduit e donc, il ne faut pas s'étonner si aucun élu n'a pu engager d'importants projets de société (action d'amélioration de la qualité de vie, projets de proximité...) a son échelle.

⁽¹⁾ <http://tr.scribd.com> le 23/02/2014 a 14:32.

CHAPITRE01: DEVELOPPEMENT DURABLE ET L'E RECYCLAGE DU PAPIER EN ALGERIE

1.2.2.3 L'absence d'une Société Civile

L'absence d'une société civile capable d'exécuter un contre pouvoir est aussi une contrainte majeure qui pourrait constituer une entrave pour le développement durable en Algérie. Cette absence de conscience collective, contribue à augmenter le nombre de manifestations violentes, de blocage des routes et de saccage des institutions étatiques, puisque le citoyen n'a plus que ce moyen pour ce faire entendre.

1.2.2.4 L'économie informelle

L'économie informelle c'est les activités économiques qui échappent au contrôle de l'Etat. Elle participe à la dégradation du cadre urbain et de l'environnement, en l'absence d'une réglementation suffisamment claire et rigoureuse.

1.2.2.5 Des contraintes structurelles

L'Algérie se heurte aussi a des contraintes structurelles au niveau national, a cause du déséquilibre territorial: un système urbain déséquilibré entre nord (une densification de littoral) et sud.

Il y a aussi l'explosion démographique et l'exode rural qui ont conduit a la forte urbanisation des villes algériennes, ce qui a causé de nombreux problèmes :

- Etendue de la ville au détriment des terres agricoles ;
- L'urbanisation a porté atteinte à l'environnement de façon générale ;
- Forte pressions sur les ressources hydriques.

1.2.2.6 Une faible gestion des villes algériennes

Le fonctionnement de la gestion urbaine en Algérie souffre de plusieurs manques: gestion partielle, irrégulières (par rapport au service urbain...) décalage de la gestion et planification urbaine avec les réalités de la ville...etc.

1.2.2.7 Potentiel solaire en Algérie

De par sa situation géographique, l'Algérie dispose d'un des gisements solaires les plus élevés au monde.

La durée d'insolation sur la 2ème Conférence Internationale sur les Sciences de la Mécanique quasi totalité du territoire national dépasse les 2000 heures annuellement et peut atteindre les 3900 heures (hauts plateaux et Sahara). L'énergie reçue quotidiennement sur une surface horizontale de 1m² est de l'ordre de 5 KWh sur la majeure partie du territoire national, soit près de 1700KWh/m²/an au Nord et 2263 kWh/m²/an au Sud du pays.

CHAPITRE01: DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE RECYCLAGE DU PAPIER EN ALGERIE

1.2.3 Le cadre législatif du développement durable en Algérie

Selon la loi algérienne on site:

1.2.3.1 La première période: 2001-2003

A. Loi n 01-20 du 12 Décembre 2001, parue dans le journal officiel n° 77 du: 15 Décembre 2001, relative à l'aménagement et au développement durable du territoire

Les dispositions de cette loi définissent les orientations et les instruments d'aménagement du territoire de nature à garantir un développement harmonieux et durable de l'espace national, fondé sur:¹

- Les choix stratégiques que requiert un développement de cette nature.
- Les politiques qui concourent à la réalisation de ses choix.
- La hiérarchisation des instruments de mise en œuvre de la politique d'aménagement et de développement durable de territoire.

B. Loi n 03-10 du 19 juillet 2003, parue dans le journal officiel n 43 du 20 juillet 2003

Qui a pour objectif de définir les règles générales de protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, ayant pour objectif de:²

- Fixer les principes fondamentaux et les règles de gestion de l'environnement.
- Promouvoir un développement national durable en améliorant les conditions de vie et en œuvrant à garantir un cadre de vie sain;
- Prévenir toute forme de pollution ou de nuisance causée à l'environnement en garantissant la sauvegarde de ses composantes;
- Restaurer les milieux endommagés;
- Promouvoir l'utilisation écologiquement rationnelle des ressources naturelles disponibles, ainsi que l'usage de technologies plus propres;
- Renforcer l'information, la sensibilisation et la participation du public et des différents intervenants aux mesures de protection de l'environnement.

2.1.1.1 La deuxième période 2004-2006

A. Loi n 05-12 du 4 Aout 2005, parue dans le journal officiel n 60 relative à l'eau:

Qui a pour objet de fixer les principes et les règles applicables pour l'utilisation, la gestion et le développement durable des ressources en eau en tant que bien de la collectivité

¹ Journal officiel de la république algérienne n° 77, 30 Rarnadhar: 1422, 15 décembre 2001, Loi n° 01-20- du 12 décembre 2001, relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.

² Journal officiel de la république algérienne n° 43, 20 Jomada eloula 1424, 20 juillet 2003, Loi n° 03-10 du 19 juillet 2003.

CHAPITRE01: DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE RECYCLAGE DU PAPIER EN ALGERIE

national. Les principes sur lesquels se fonde l'utilisation, la gestion et le développement durable des ressources en eau sont:¹

-Le droit d'accès à l'eau et à l'assainissement pour satisfaire les besoins fondamentaux de la population dans le respect de l'équité et les règles fixées par la présente loi, en matière de services publique de l'eau et de l'assainissement.

B. Loi n 01-20 du 12 Décembre 2001, parue dans le journal officiel n° 77 du: 15 Décembre 2001

- Le droit d'utilisation des ressources en eau, dévolu à toute personne physique ou morale de droit public ou privé, dans les limites de l'intérêt générale et dans le respect des obligations fixées par la présente loi et les textes réglementaires pris pour son application;

- La planification des aménagements hydraulique de mobilisation et de répartition des ressources en eau dans le cadre de bassins hydrographiques ou de grands systèmes aquifères constituant des unités hydrographiques naturelles, et ceci, dans le respect du cycle de l'eau

- La prise en compte des coûts réels des services d'approvisionnement en eau à usage domestique, industriel et agricole et des services de collecte et d'épuration des eaux usées, à travers des système tarifaires;

- La récupération suffisante des coûts d'intervention publique liés à la protection quantitative et qualitative des ressources en eau et des milieux aquatique, à travers des systèmes de redevances d'économie d'eau et de protection de sa qualité;

- La systématisation des pratiques d'économie et de valorisation de l'eau par des procédés et des équipements appropriés ainsi que le comptage généralisé des eaux produites et consommées, pour lutter contre les pertes et le gaspillage;

- La concentration et la participation des administrations, des collectivités territoriales, des opérateurs concernés et des représentants des différentes catégories d'usagers, pour la prise en charge des questions liées à l'utilisation et à la protection des eaux et à l'aménagement hydraulique, au niveau des unités hydrographiques naturelles et au niveau national.

C. Le décret exécutif n 05-416 du 25 Octobre 2005, publié dans le journal officiel du: 02 Novembre 2005

Selon ce décret le conseil est chargé:²

- D'orienter la stratégie globale d'aménagement et de développement durable du territoire;

⁽¹⁾ Le journal officiel de la république algérienne n° 60,30 rajab1426, 4 septembre 2005, Loi n 05-12 du 4 Aout 2005.

⁽²⁾ Le journal officiel de la république algérienne, 02 Novembre 2005, Le décret exécutif n° 05-416 du 25 Octobre 2005. **Fixant la composition, les missions et les modalités de fonctionnement du conseil national de l'aménagement et du développement durable de territoire.**

CHAPITRE01: DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE RECYCLAGE DU PAPIER EN ALGERIE

- De veiller à la cohérence des grands projets sectoriels avec les principes et orientations de la politique d'aménagement du territoire.

D. Le décret exécutif n 05-444 du 14 Novembre 2005, qui vient en application des dispositions de l'article 78 de la loi n 03-10 du: 13 Juillet2003, parue dans le journal officiel n 75 du: 20 Novembre 2005:

Qui fixe les modalités d'attributions du prix national pour la protection de l'environnement. Ce prix et sa récompense sont pris en charge dans le cadre du budget de l'Etat .Décret exécutif n 05-240 du 28 Juin 2005 fixant les modalités de désignation des délégués pour l'environnement. Selon le présent décret, le délégué pour l'environnement est chargé sous l'autorité et la responsabilité de l'exploitant de recevoir et de renseigner sauf dans le cas relevant explicitement de la responsabilité de l'exploitant, toute autorité de contrôle en matière d'environnement, a ce titre il est chargé: ¹

- D'élaborer et de tenir à jour l'inventaire des pollutions de l'établissement concerné (effluent, liquide, gazeux, déchet solides, nuisances acoustiques) et de leur impacts;
- De contribuer, pour le compte de l'exploitant, à la mise en œuvre des obligations environnementales de l'établissement classé concerné, prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur;
- D'assurer la sensibilisation du personnel de l'établissement classé en matière d'environnement.

E. Loi n 06-06 du 20 Février 2006, parue dans le journal officiel n 15, du: 12 Mars 2006 portant loi d'orientation de la ville :

Qui a pour objet les dispositions particulièrement visant à définir les éléments de la politique de la ville dans le cadre de la politique de l'aménagement du territoire et du développement durable .Les principes généraux de la politique de la ville, sont: ²

La coordination et la concentration, La déconcentration, La gestion de proximité, Le développement humain, Le développement durable, La bonne gouvernance, L'information, La culture, La préservation, L'équité sociale.

¹⁾ Le journal officiel de la république algérienne n° 75 du: 20 Novembre 2005, Le décret exécutif n 05-444 du 14 Novembre 2005, la loi n 03-10 du: 13 Juillet2003.

²⁾ Le journal officiel de la république algérienne n° 15, du12 Safar 1427, 12 Mars 2006, Loi n 06-06 du 21 Moharram1427, 20 Février 2006.

Section N°02: Le recyclage du papier en Algérie

Le **recyclage** est un procédé de traitement des déchets industriels et des déchets ménagers qui permet de réintroduire, dans le cycle de production d'un produit .

Le recyclage du papier en Algérie apporte une contribution importante à la baisse des quantités de déchets à éliminer (par enfouissement, par incinération ou autre) mais il n'est pas suffisant pour contrer l'augmentation de la production des déchets ou y suffit à peine.

2.1 Généralité sur le recyclage

2.1.1 Définition et principes du recyclage

2.1.1.1 Définition

« Le recyclage est un procédé de traitement des déchets (déchets industriels ou ordures ménagères) qui permet de réintroduire, dans le cycle de production d'un produit, des matériaux qui composaient un produit similaire arrivé en fin de vie, ou des résidus de fabrication ». ¹

2.1.1.2 Les principes

Le recyclage s'inscrit dans la stratégie de traitement des déchets dite des trois R:

- **Reduire**, regroupe les actions au niveau de la production pour réduire les tonnages d'objets (par exemple les emballages) susceptibles de finir en déchets.
- **Réutiliser**, regroupe les actions permettant de réemployer un produit usagé pour lui donner une deuxième vie, pour un usage identique ou différent.
- **Recycler**, désigne l'ensemble des opérations de collecte et traitement des déchets permettant de réintroduire dans un cycle de fabrication les matériaux qui constituaient le déchet.

2.1.2 L'impact du recyclage

On distingue habituellement deux types de l'impact:²

¹ Cherfa Nassima, **Résistance à l'impacte d'un polypropylène recyclé**, mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magister en polymères et composites, faculté sciences de l'ingénieur, université Boumerdes, 2007, P10.

² <http://www.domoz.org/word/nature-et-environnement/recyclage-et-déchet/>

CHAPITRE01: LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE RECYCLAGE DU PAPIER EN ALGERIE

2.1.2.1 L'impact du recyclage dans l'industrie

A. Source d'approvisionnement alternative

Le recyclage des déchets offre une source d'approvisionnement en matières premières alternative aux autres sources. Par exemple, le recyclage de fil de cuivre permet d'obtenir du cuivre auprès des entreprises de recyclage et non des entreprises d'extraction.

Citons également le recyclage en interne qui permet de mettre en place des filières de recyclage courtes. Ainsi, les fondeurs d'aluminium qui usinent les pièces génèrent un volume de copeaux conséquent (10 % du poids de multiplicité des sources d'approvisionnements telles que la facilité de négociation des prix d'achat ou la sécurité des approvisionnements.

B. Création d'activité

Le recyclage est une activité économique à part entière. Elle est le moyen de création de richesses pour les entreprises de ce secteur.

En théorie, presque tous les matériaux sont recyclables. En pratique, l'absence de filière rentable fait qu'ils ne sont pas tous recyclés. Ainsi, le recyclage est plus coûteux pour des appareils électroniques comme les ordinateurs, car il faut séparer les nombreux composants avant de les recycler dans d'autres filières.

De plus, la crainte de récupération de données confidentielles freine l'envie de recycler les anciens ordinateurs dans les foyers ou entreprises. Dans un sondage, sur 110 responsables informatiques, 42 % ont dit que leur principal sujet de préoccupation est la sécurité des données, contre 25 % pour l'environnement, 15 % ont reconnu jeter leur vieux matériel à la poubelle.

C. Coût de main-d'œuvre

Le recyclage suppose de trier les déchets en fonction du mode de recyclage auquel chacun d'eux sera soumis. Ceci exige une main-d'œuvre abondante, même lorsqu'un tri sélectif est effectué en amont par la population. En effet, il arrive qu'un second tri soit nécessaire dans un centre d'affinage pour éliminer les erreurs de tri et les impuretés qui pourraient compromettre le recyclage (c'est le cas du plastique et du verre).

D. Altération

Pour certains types de produits, la qualité de la matière première est altérée par l'opération de récupération de celle-ci dans les produits recyclés. Par exemple :

- le recyclage du papier donne des fibres de papier plus courtes et un papier de moins bonne qualité (ce qui ne permet qu'une dizaine de recyclages successifs) ;
- le recyclage de certaines matières plastiques contaminées par des polluants ne permet plus de les utiliser pour en faire des emballages alimentaires ;

CHAPITRE01: DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE RECYCLAGE DU PAPIER EN ALGERIE

2.1.2.2 Impacts du recyclage sur l'environnement

A. Protection des richesses naturelles

Les bénéfices économiques et environnementaux du recyclage sont considérables: il permet de protéger les ressources, de réduire les déchets, de créer des emplois, de protéger la nature et d'économiser les matières premières.

Le recyclage permet de réduire l'extraction de matières premières :

- l'**acier** recyclé permet d'économiser du minerai de **fer**;
- chaque tonne de matière plastique recyclée permet d'économiser 700 kg de **pétrole** brut;
- le recyclage de 1 kg d'**aluminium** peut économiser environ 8 kg de bauxite, 4 kg de produits chimiques et 14 kWh d'**électricité**;
- l'aluminium est recyclable à 100 % ; 1 kg d'aluminium donne 1 kg d'aluminium (après avoir été fondu);
- chaque tonne de **carton** recyclé fait économiser 2,5 tonnes de **bois**;
- chaque feuille de **papier** recyclé fait économiser 1 l d'eau et 2,5 W d'**électricité** en plus de 15 g de **bois**.

B. Écobilan

De nombreux critères sont à prendre en compte pour juger de la pertinence du recyclage et établir ce que l'on appelle l'**écobilan**. C'est pour cela qu'en France, les pots de yaourt, par exemple, ne sont pas acceptés par la collecte sélective: il n'y a pas assez de matière à récupérer pour rentabiliser le recyclage, il faudrait trop d'eau ou de vapeur pour les débarrasser des résidus alimentaires, gras ou sucrés. Au Québec cependant, ils sont recyclés.

Il faut donc se poser les questions suivantes :

- Comment la collecte est-elle organisée ? Quelle énergie nécessite-t-elle?
- La technique de recyclage est-elle plus économe en matière et en énergie que la fabrication de la matière première?
- Les débouchés sont-ils rentables?

Si on prend l'exemple du papier recyclé, on constate que pour éliminer l'encre au moment du recyclage, on utilise du **chlore**, un blanchissant très polluant pour nos rivières et qui se dégrade difficilement.

La méthode la moins polluante consiste en tout état de cause à produire le moins de déchets possibles (recyclables ou non) et de privilégier les circuits courts (achats de produits locaux), compatibles avec l'idée de **réutilisation**. Le tri des déchets, et donc leur recyclage, n'interviendra qu'après épuisement de ces solutions.

CHAPITRE01: LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE RECYCLAGE DU PAPIER EN ALGERIE

2.2 Le recyclage de papier en Algérie

2.2.1 Situation actuelle de la récupération en Algérie

- Aujourd'hui L'Algérie s'oriente vers une meilleure organisation et un développement obligé de la récupération de vieux papiers, a cause de la manque de la matière première.

- Le secteur public dispose un réseau de récupération de vieux papier à travers une filiale spécialisée dans l'activité. Ce réseau a été mis en place dès cette époque pour apporter un appoint aux fibres longues d'importation dans la composition fibreuse et alimenter les usines de papier d'emballage du groupe à Saida et à El Harrach.

- les difficultés inhérentes à la situation financière du secteur public, aux prix bas et peu attractifs, aux charges induites par le poids de sa propre flotte de ramassage d'une part, aggravée par le taux réduit des capacités d'utilisation au niveau des usines utilisatrices d'autre part, ont maintenu la collecte de vieux papiers à un niveau modeste ne dépassant guère les 30 000 tonnes/an.

-Les nouveaux investissements entrés en production ou en projet ont des procès de fabrication adossés aux vieux papiers de récupération comme matière première. C'est le cas des alvéoles pour plateaux à œufs, des boîtes en cartons pour chaussures, des boîtes à archives, de mandrins et de rouleaux de goudron.

Tout cela impulsera l'activité des récupérations à travers le territoire et favorisera l'émergence de vrais professionnels en la matière avec déjà quelques pionniers tels que TONIC Emballage, PAPIREC, PAP/RAS, Papeterie BEKADA à l'ouestEtc.

A cela il y a lieu d'ajouter que TONIC Emballage a lancé son propre réseau de collecte en créant des centres de ramassage, en installant chez les gros imprimeurs des compacteurs et les incitant par des prix attractifs.

- Avec l'ouverture du marché Algérien et la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'UE les volumes de collecte sont appelés à augmenter sensiblement avec les ERT (emballage de regroupement et de transport) estimés à 100 000 tonnes/an.

2.2.2 Les caractéristiques de la demande du sous secteur

2.2.2.1 La demande générale

L'Algérie consomme 12 kg de papier par habitant, soit 400.000 tonnes/an, dont l'essentiel est importé sous forme de papier et de carton. Le chiffre d'affaires global du secteur papier et carton est évalué à 500 Millions USD.¹

¹ Boutouchent Hamid et Omar Chaaban, *Industrie du papier et du carton*, rapport, septembre 2007, P172.

⁰¹ Ibid, P166.

CHAPITRE01: LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE RECYCLAGE DU PAPIER EN ALGERIE

Tableau N° 01: Consommation annuelle par habitant et par pays

Pays	Consommation annuelle par habitant
USA	300 kg
France	180kg
Liban	69 ,2kg
Jordanie	33 ,7kg
Tunisie	20kg
Algérie	12kg
Maroc	11,3kg

Source: Boutouchent Hamid et omar chaban, **Industrie du papier et du carton**, rapport, septembre 2007, p167.

2.2.2.2 La demande par type de produit

A. Le papier journal

La consommation moyenne est de l'ordre de 40.000 à 50.000 tonnes/an.

B. Les papiers et cartons d'emballage

La demande globale de papiers et cartons pour emballage est estimée à 250.000 tonnes/an.

C. Les papiers d'impression et écriture

L'estimation des besoins du marché de ce type de papier se situe, à dire d'expert, entre 120.000 et 150.000 tonnes.

D. Les papiers sanitaires et domestiques

Les besoins sont estimés à dire d'expert, à 10.000 tonnes/an.

E. Les cartons compacts

Les besoins annuels en carton compact sont estimés à 25.000 tonnes

F. Les papiers spéciaux

Il est difficile d'évaluer les besoins. Le papier est considéré comme un indice de développement d'un pays et constitue de ce fait un support indispensable pour la culture et la communication. Il est aussi un facteur de promotion commerciale favorisant le confort et le respect environnemental.

2.2.3 La concurrence au niveau National

Le secteur public largement dominant par le passé a perdu des parts de marché importantes au profit d'investisseurs privés et d'importateurs au rythme de 5 à 6 % par an. On estime qu'il disposait de 90 % du marché en 1980-90. Actuellement d'après ses responsables,

CHAPITRE 01: LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE RECYCLAGE DU PAPIER EN ALGERIE

le groupe public GIPEC occupe 55% de l'activité transformation, moins de 10% dans le papier et 90% dans l'activité chlorée.

L'industrie algérienne de production et de transformation du papier et du carton est caractérisée en 2006 par les données suivantes:¹

2.2.3.1 Secteur public

- 10 filiales de production et de transformation de papier et de carton + 2 unités de papier impression écriture.
- Chiffre d'affaires global 2006 : 2.929.224 MDA
- Effectif du GIPEC en 2006 : 2.328 agents.

Par rapport aux concurrents locaux les prix du groupe public sont compétitifs dans le respect du rapport qualité/prix. Ils ne craignent pas la concurrence à condition qu'elle soit loyale et saine.

Le segment des produits d'hygiène et domestique connaît une forte concurrence du fait du nombre important de fabricants aggravée par une concurrence déloyale des produits importés à cet effet, un fabricant privé de la région centre faisant partie du panel EDPME a subit une perte de parts de marché de l'ordre de 40%.

La situation actuelle du secteur privée doit être actualisée en prenant en compte à la fois sa forte croissance au détriment des parts de marché du groupe GIPEC ainsi que la part cachée d'activités informelles non déclarées, source d'une concurrence déloyale de la part de ces opérateurs.

2.2.3.2 Les comparaisons avec le marché international

Les besoins du marché Algérien sont estimés à 450.000 t/an, pour une valeur de l'ordre de 400 millions de dollars. La croissance annuelle dans ce secteur atteint 3% environ.

Globalement, par rapport aux pays de la région Europe, Amérique du nord et Asie, l'Algérie se situe bien loin des pays papetiers. Elle occupe une place modeste dans le classement des pays producteurs et consommateurs de papiers.

2.2.4 Les facteurs clés de succès

On résume les facteurs clés de succès dans le tableau n°02.

Tableau N°02: Facteurs clés de succès par segment de l'industrie papetière

Segment	Facteurs clés de succès
Production de pâte à papier	-Taille de l'usine / capacité de production -Prix de revient de la matière première, des produits

¹ Ibid, P167.

CHAPITRE01: LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE RECYCLAGE DU PAPIER EN ALGERIE

	chimiques et d'énergie. -Degré de recyclage et de traitement des effluents.
Production de papier et carton pour emballage	-Ratio de vieux papiers utilisés -Efficacité énergétique -Qualité des produits -Degré d'intégration en transformation

Source : Boutouchent Hamid et Omar Cheban, **Industrie du papier et du carton**, rapport septembre 2007, p169.

2.2.5 Analyse SWOT du secteur

Analyse SWOT du secteur répartir en quatre points principales: les forces, faiblesses, opportunités et menaces.

2.2.5.1 Synthèse des forces et des faiblesses du secteur

On résume les forces et les faiblesses du secteur dans le tableau n°03.

Tableau N°03 : Les forces (atouts) et les faiblesses (handicaps)

Forces	Faiblesses
Produits/ marchés	
<ul style="list-style-type: none"> - Marché national à fort potentiel de développement multisectoriel et demandeur - produits généralement bien positionnés par rapport au marché national - une bonne connaissance du marche par le secteur public - tendance marquée de la population à consommer les produits nouveaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - qualité modeste des produits des certaines, influencée par la technologie des années 60 à 80. - services commerciaux généralement peu dynamiques pour les EPE et pour une bonne partie des entreprises privés. - personnel peu formé aux techniques de marketing et de vente.
Equipements/ procès	
<ul style="list-style-type: none"> - Technologie moderne adaptée aux besoins pour les entreprises privées. - Plus grande flexibilité technologique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Surcapacité installées pour les EPE, mais aussi pour les privés. - Technologie ancienne pour les EPF. - Utilisation peu rationnelle des capacités installées (1poste, chaîne de production à vitesse réduite).
Personne /formation	
<ul style="list-style-type: none"> - Motivation des cadres pour les privés. - Flexibilité des agents pour les privés, plus de polyvalence. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sureffectif/ niveaux de production - Routine, cadence réduite, pas de culture de la productivité (problème de mentalité)

CHAPITRE01: LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE RECYCLAGE DU PAPIER EN ALGERIE

<ul style="list-style-type: none"> - Une bonne qualification de la main d'œuvre dans le secteur public. 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualification nécessitant une remise à niveau (besoins de formation). - Système de rémunération rigide et peu motivant.
Management	
<ul style="list-style-type: none"> - Management bien structuré dans les EPE. - Grand organisation pour petites opérations, - Plus de flexibilité de la clientèle traditionnelle chez le secteur public. 	<ul style="list-style-type: none"> - Centralisation forte dans les structures privées ; tout dépend du chef, fragilité. - Lourdeur administrative et rigidité de groupe pour les EPE attentisme du management des filiales de directives du groupe. - Insuffisance du management.
Compétitivité	
<ul style="list-style-type: none"> - Compétitivité forte pour les privés, cependant de nombreux points à améliorer. - Fidélité de la clientèle traditionnelle chez le secteur public. 	<ul style="list-style-type: none"> - Compétitivité handicapée par la qualité des produits, les performances de matériels, les surcapacités, les sureffectifs,... Les surconsommations pour les EPE.
Situation financière	
<ul style="list-style-type: none"> - Accès au crédit bancaire pour les privés mais sur la base de bons dossiers. - Actifs fonciers offrant une base potentielle de garantie pour de nouveaux emprunts (investissements). 	<ul style="list-style-type: none"> - Hauts de bilan fortement réévalué pour les EPE - Bilan déséquilibré pour les EPE.
Environnement des entreprises	
<ul style="list-style-type: none"> - Ressources encore faiblement exploitées de vieux papiers de récupération, - Une bonne croissance démographique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Lourdeur des procédures administratives. - Culture répressive des services douaniers et fiscaux. - Système bancaire offrant des services faibles voire insuffisants aux entreprises. - Hostilité de l'environnement. - Les coupures intempestives et fréquentes de l'alimentation électrique du réseau du sonal gaz.

Sources: Boutouchent Hamid et Omar Chaban, **Industrie du papier et du carton**, rapport septembre 2007, PP169-170.

CHAPITRE01: LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE RECYCLAGE DU PAPIER EN ALGERIE

2.2.5.2 Les opportunités et les menaces

On résume les opportunités et les menaces du secteur dans le tableau n°04.

Tableau N°04: les opportunités et les menaces

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - L'intégration de l'Algérie dans la zone de libre échange - L'ouverture du marché algérien - Une bonne croissance économique autour de 6%. - Les ajustements fiscaux et douaniers sur les produits papetiers. - Le développement de la récupération des vieux papiers. - L'existence d'une main d'œuvre qualifiée - Les facilitations ANDI. - Le financement et crédit accordés par les banques au profit de la consommation, - Marché intérieur large et diversifié. - Engouement de la population à la consommation des produits nouveaux. - Une population jeune avec 60% de moins de 30ans. - Une croissance démographique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte dépendance des inputs à l'importation. - Renchérissement des prix des matières premières. - Caractère cyclique du marché des pates et papiers. - Echéances de remboursement des crédits bancaires trop courtes. - Niveau de stock de produits finis élevé dans le secteur public. - Volume des créances élevé dans le sous secteur. - Danger du marché informel. - Pressions pour ventes sans facturation. - Cherté des équipements et la nature de l'activité industrielle. - Niveau d'exportation modeste. - Vétuste de certains équipements. - Méconnaissance de la concurrence. - Certification qualité faible. - Gamme de produit étroite. - Absence de groupement d'achat. - Absence d'association professionnelle.

Sources: Boutouchent Hamid et Omar Chaban, **Industrie du papier et du carton**, rapport septembre 2007, P 171.

CHAPITRE01: LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE RECYCLAGE DU PAPIER EN ALGERIE

Conclusion

Le développement durable se situe aujourd'hui au cœur des préoccupations mondiales. Que se soit gouvernements, organisations mondiales, entreprises ou citoyens, chacun est concerné par l'avenir de la planète.

Elle est apparue comme un espoir visant à trouver une solution à la fois économiquement et écologiquement viable, Il propose un modèle économique qui assure l'équilibre entre la croissance économique, la dégradation environnementale et le progrès social. Le développement durable fait partie des responsabilités de la société civile, des entreprises,

CHAPITRE 02: ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

Introduction

La création d'entreprises présente, comme toute œuvre humaine, des risques, des sacrifices, mais aussi des satisfactions. La réussite, elle, présente une démarche volontaire et consciente, qui privilégie l'essentiel et se base sur les fondements solides des entreprises performantes: la qualité des hommes et des relations humaines dans l'entreprise afin d'offrir au client du produit/service de qualité. Toute démarche de la création réussie, doit converger vers ce même but.

La réussite de la création d'une entreprise exige une démarche rigoureuse et consciente, c'est-à-dire chercher une bonne idée de création d'entreprise, vérifier si cette idée constitue réellement une opportunité exploitable, transformer cette opportunité en une entreprise viable qui, dès son démarrage maximise son potentiel de rentabilité et de croissance, tel est le but de tout créateur d'entreprise.

Ce chapitre reprend les aspects pratiques liés à la démarche d'une unité de recyclage. Elle comprend deux sections: la première porte sur la présentation du projet, la seconde traite l'analyse financière et économique de projet.

CHAPITRE 02: ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

Section 01: Présentation du projet

L'idée générale du plan que nous proposons est d'instaurer une entreprise de recyclage de papier et de carton pour fabriquer l'emballage en carton, s'inscrivant dans l'axe de développement durable de la région. En effet, le projet doit être implanté de manière à ce qu'il représente un élément distinctif qui renforce la position centrale de Guelma dans l'orientation économique de la province.

De manière plus précise, le plan que nous élaborons se compose l'élaboration d'un plan d'affaire d'un projet de création d'une entreprise de recyclage pour fabriquer les emballages en carton.

1.1 Le résumé et le panorama du projet

La création d'une entreprise de recyclage de papier et de carton représente notre volonté et décision à entreprendre dans le domaine de recyclage grâce à une opportunité, de se lancer dans la création d'une activité économique. Cette ambition nous a menés à construire, rédiger et élaborer notre plan d'affaires en nous mettant dans des conditions réelles de création d'entreprise.

L'idée principale est crée d'une entreprise de recyclage destiné déchet (papier et carton), il a été constaté que le peu de structure de se type existant en Algérie étaient en croissance permanente ces dernières années, il a donc été décidé de créer entreprise de recyclage de papier et de carton et fabrication des emballages, ayant ce même concept mais avec un thème innovant, dynamique et attirant.

Pour traduire notre idée par des couchés sur le papier nous avons défini, développé et affiné nos envies, nos plans sur la comète...une fois redescendus sur terre, nous nous sommes plongés dans le montage de cette entreprise, au sens large du thème, point par point, petit à petit.

Dans un premier nous avons réfléchi aux tenants et aux aboutissants du projet afin de pouvoir offrir une sorte de panorama de l'aventure de la création d'une unité de recyclage. Cette réflexion porte avant tout sur le concept novateur du projet et sur les acteurs de cette aventure.

Bien évidemment il fallut étudier le marché sur lequel nous comptons nous implanté pour nous rendre compte que le segment de marché que nous voulons investir est porteur et encore peu concurrentiel.

CHAPITRE 02: ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

Le but de ce projet est de détourner au maximum le flux de déchets produits sur la wilaya de Guelma.

Le plan d'affaire qui vous est expliqué tout au long des pages suivantes va vous démontrer les raisons de notre engouement et si vous ne l'êtes pas déjà, va vous persuader de l'opportunité d'un tel projet. Cette opportunité vous est livrée clés en mains ... à vous de la saisir !

1.2 Fiche de projet

Le nom de l'entreprise:	5R
Localisation :	Commune Bendjarah, Wilaya de Guelma
Date prévu de réalisation :	2015
Statut juridique :	SARL
Type d'exploitation :	Fabrication
Secteur de l'entreprise:	Récupération
Slogan :	Avec 5R recyclons pour demain !
Objet :	Il s'agit de la création d'une unité de : «Recyclage des déchets « papier et carton ».
Les Produits Fabriqués par 5R :	boites d'emballage en carton standard pour les produits alimentaires

1.3 Le nom de l'entreprise

5R, Société Algérienne, est une SARL,. Implantée à Guelma, **5R**, Compte 08 Employés

Le nom **5R** veut dire:

Rethink, Reduce, Reuse, Recover, Recycle

Repenser, Réduire, Réutiliser, Récupérer, Recycler

5R à recherche des solutions créatives selon les cinq approches que sont **repenser, réduire et réutiliser, récupérer et recycler.**

Repenser: considérer l'impact de chaque action et notamment l'action de « consommer » avant même de rentrer dans le cycle de consommation

CHAPITRE 02: ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

Réduire-réutiliser: stopper les déchets là où ils commencent, en consommant moins, que ce soit du papier, de l'énergie, des emballages, etc. Les solutions sont nombreuses: réutilisation de produits, achat de produits locaux, de produits à moindre emballage,...

Recycler-récupérer: parmi les produits recyclables collectés sur le campus sont inclus: le papier, le Carton.

1.4 La mission

L'entreprise **5R** fabrique des emballages en carton dans le domaine du recyclage, dans ces efforts continus en recherche et développement, l'entreprise intègre les technologies reconnues et offre des solutions toujours adaptées à la satisfaction de ses clients.

Comme toutes les entreprises de recyclage, la mission de **5R** a pour but de pérennité, augmenter la rentabilité et minimiser l'impact sur l'environnement.

1.5 La forme juridique

Le cadre juridique de l'entreprise 5R à créer de forme Société par Action à Responsabilité Limitée (SARL).

Il a été décidé de constituer une société SARL entre nous deux associées, Bouazdi lemya et la banque.

1.6 Localisation

Dans le cadre de notre projet, nous avons choisi de nous implanter à Guelma. Zone vierge compte tenu du fait qu'elle n'est pas couverte par le réseau d'entreprise qui exerce dans ce domaine.

Le bâtiment abrite deux chaînes de fabrication : la première chaîne machine de broyage de carton, et la seconde chaîne machine d'impression flexo 2 couleurs et d'entaillage avec chargeur chaîne. Les bureaux n'occupent que 10% de la superficie.

L'installation offre l'avantage d'être située à proximité de clientes potentielles.

CHAPITRE 02: ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

Le projet que nous allons proposer est destiné à la commune de **Bendjarah**, wilaya de **Guelma** qui se situe dans l'ouest de **l'Algérie**, dans cette région il y a un manque des entreprises de recyclage de papier et de carton. De manière plus précise les opportunités sont beaucoup plus nombreuses :

- Le loueur a l'avantage de payer le loyer à la fin de l'année.
- Le manque d'organisation des récupérateurs

1.7 L'équipe entrepreneuriale et ressources humaine:

1.7.1 Le gérant

Nom : Bouazdi

Prénom : Lemya

Date et lieu de naissance : 26 .02. 1988 à Guelma

Adresse : Cité des frères Rahabi, Zone Industrielle, N 14, Guelma.

Adresse : Guelma code postal : 24000

Situation familiale : Célibataire.

Mob : 0551 .247.962

E-mail : bouazdi.lemya@yahoo.com

Diplôme : mastère entrepreneuriat et développement internationale.

Diplôme : technicien supérieure en informatique, réseau.

Expérience professionnelle : journaliste à journal el fadjer un an.

1.7.2 Les ressources humaines (l'emploi)

Le projet nécessite le recrutement 08 postes d'emplois se compose comme suit :

- 01 Directeur
- 01 receveur
- 01 Secrétariat
- 02 Ouvriers qualifiés
- 02 Machiniste
- 01 Chauffeur

Soit au total : 08 personnes

Le tableau suivant donne l'évolution détaillé de la masse salariale mensuelle de chaque catégorie d'effectif :

CHAPITRE 02: ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

Tableau N° 05 : les frais personnel

N	Désignation	Directeur 01 poste	Ouvrier 02poste	Machiniste 02poste	Chauffeur 01poste	Receveur 01poste	Secrétaire 01poste
01	Salaire de base	32.000.00	21.000.00	26.000.00	24.000.00	22.000.00	19.000.00
02	Prime de nuisances	/	4.200.00	5.200.00	4.800.00	/	/
03	Indemnité d'expérience	450.00	315.00	390.00	360.00	330.00	285.00
04	Masse salaire	32.450.00	51.030.00	6.3180.00	29.160.00	22.330.00	19.285.00
05	Cotisation sociale 9%	2.920.50	4.592.70	5.686.20	2.624.40	2.009.70	1.735.65
06	Salaire imposable	29.529.50	46.437.30	57.493.80	26.535.60	20.320.30	17.549.35
07	IRG	5.905.90	9.287.46	11.498.76	5.307.12	4.064.06	3.509.87
08	Net a payé	23.623.60	37.149.84	45.995.04	21.228.48	16.256.24	14.039.48
Totale frais du personnel		221.435.00					

1.8 Les objectifs et motivation

1.8.1 Les objectifs :

Sont les suivants:

- Mettre en place un projet viable et profitable ;
- Réduire la quantité de déchets et chercher à le faire d'une manière s'intégrant a l'économie locale;
- Développer une indépendance financière afin de réduire l'attache envers le gouvernement,
- Intégrer l'ensemble de la population de **Guelma** dans le projet de gestion de déchets et développer l'esprit Guelmoise.
- Améliorer la santé et la qualité de vie du citoyen
- Améliorer la participation des différents acteurs et sensibiliser les populations
- Prendre soin de l'environnement (la protection de l'environnement)
- Réduire les pertes économiques et améliorer la compétitivité
- Promouvoir une croissance durable et réduire la pauvreté.
- Création de postes d'emploi
- Prise en compte de l'aspect culturel de la gestion des déchets

CHAPITRE 02: ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

- Mise en place de mécanismes incitatifs pour l'implication des industriels dans la valorisation et le recyclage
- Encourager la gestion globale et rationnelle des déchets
- Encourager les études d'impact sur l'environnement
- Favoriser le recyclage et la valorisation des déchets pour minimiser les pertes économiques
- Améliorer le cadre incitatif pour favoriser les projets de gestion et de valorisation des déchets en Guelma

En fin, notre objectif général pour les cinq prochaines années consiste à accroître nos ventes, principalement sur les autres provinces.

1.8.2 Les motivations :

Dans le cadre de sa stratégie de gestion des déchets et dans le but d'atteindre ses objectifs en matière de protection de l'environnement, l'Algérie encourage le secteur privé à investir dans ce domaine. De nos jours, il existe un nombre important de sociétés qui exercent dans le recyclage des déchets. Elles sont spécialisées dans les papiers et les cartons.

Il a été constaté que ce réseau de société ne couvre pas la zone de Guelma. D'où notre idée d'investir dans ce domaine et de nous implanter sur le gouvernorat de Guelma. De part notre sens de citoyenneté accru et notre sensibilité à la protection de l'environnement, ce projet nous permet de contribuer à la protection de l'environnement et de créer de l'emploi.

CHAPITRE 02: ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

2.1.3 Les concurrents

Tableau N°07 : les concurrents

Nom	Adresse	Effectif	Capacité /produits
Clasvit	Oued Samar Alger	70	
GIPEC	Bab Ali Alger		100 000,00 t/an -Sacs grande construction, -Caisses carton ondulé, -Papiers recyclables. -Sacs petite et moyenne contenance (alimentaires..). -Boîtes pliantes en carton compact (différents formats). -Papiers d'emballages - films et papiers alimentaires - papiers toilette, -papiers blancs
PAPIREC	Blida		50T/moi
Cartonnerie bordj Bou Arreridj	bordj Bou Arreridj		4000T/an
Usine de rebahia	Saïda		50000T/an
Usine de récupération Bourouba	Alger		1500T/an -Sacs en papier de Petite, Moyenne et Grande Contenance. - Boîtes pliantes en Carton Compact.
Algérie emballage	Zeralda Alger	32	-Papiers d'emballages
DIAPAM	Zeralda Alger	10	

CHAPITRE 02: ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

Sifco	Ben azouz Skikda		-carton ondulé -boites en carton standard
cfia	Ain Banian Alger	21	

2.2 Marketing

2.2.1 Les publicités

Parmi les moyens de communication utilisée mentionnons à :

- Les collaborations avec les entreprises.
- la radio.
- Presse écrite.
- internet
- Affichage
- Annoncer une promesse de vente (susciter l'attention)
- L'argument de vente

La publicité directe auprès de l'utilisation finale est rare dans notre secteur d'activité.

2.2.2 Stratégie de prix

Il s'agit de fixer les prix par produit /service, par type de client et par type de distributeur. On distingue différents types de prix, à savoir :

- Le prix de pénétration : prix bas (gagner plus de clients) ;
- Le prix d'écrémage : prix élevé qui justifie la qualité supérieure ;
- Le prix d'alignement sur la concurrence : prix du marché.

La décision de prix repose sur le trinôme : coût / demande/concurrence.

2.2.3 Stratégie de distribution

Canal de distribution directe (producteur au consommateur)

2.2.4 La communication

- La vente (forme de communication directe)
- Les relations publiques (conférences de presse, parrainage, dons, concours...)
- Les commandites (sponsoring), parrainage...

CHAPITRE 02: ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

- téléphone
- E-mail

2.2.5 Stratégie commerciale

La stratégie commerciale consiste à mettre en œuvre des moyens stratégiques et commerciaux concordés qui nous permettent d'atteindre les objectifs que se fixe notre société. La mise en œuvre de ses moyens stratégiques et commerciaux nécessite impérativement un diagnostic au préalable. Dans ce qui suit, vous sera présenté une analyse SWOT suivit par une stratégie Marketing.

Tableau N°08 : l'analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> -communication -notre formation en entrepreneuriat et développement international -l'état encourage le secteur privé à investir dans le domaine de la protection de l'environnement et compte parmi les principaux axes du développement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> -octroi d'autorisation -
opportunité	menaces
<ul style="list-style-type: none"> -Les dispositifs d'aides à la création d'entreprise -Les centres de facilitation - Les dispositifs d'aide à la création, d'entreprise et régimes d'incitation à l'investissement. -Elargir la cible de clients dans le même territoire géographique, avoir de nouvelle clientèle. 	<ul style="list-style-type: none"> -Les contraintes édictées par les organisations de protection de l'environnement, qui sont devenues de plus en plus exigeantes. - forte concurrence au niveau national(les grandes entreprises GIPEC, TONIC...)

CHAPITRE 02: ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

2.3 Opération

2.3.1 Matières premières

Le principal intérêt du papier recyclé réside dans les économies de ressources naturelles qu'il permet de réaliser. En effet, pour la fabrication d'une même quantité de papier, celle du papier recyclé nécessite (3) trois fois moins d'énergie, (20) vingt fois moins d'arbres et (6) six fois moins d'eau. En outre, une tonne de vieux papier permet de fabriquer 900 kg de produits recyclés neufs.

Une feuille de papier-carton est un support fabriqué à partir de fibres de cellulose. Ces fibres sont principalement extraites du bois ou de papiers et cartons récupérés pour être recyclés.

Le bois utilisé provient essentiellement des coupes d'éclaircies pratiquées en forêt, ainsi que des chutes de sciage du bois d'œuvre destiné à la menuiserie, l'ameublement ou la construction.

Les papiers et cartons récupérés sont destinés au recyclage, ils sont d'origines diverses: industrielle (chutes de transformation, emballages industriels et commerciaux, journaux invendus, produits de bureaux...) et ménagère (vieux journaux, emballages ménagers...).

Des matières annexes peuvent être ajoutées au cours de la fabrication du papier (charges minérales, adjuvants...), afin de contribuer à améliorer les caractéristiques du papier.

Tous les secteurs papetiers sont utilisateurs de papiers et cartons récupérés (PCR). En Algérie, les usines papetières recyclent des PCR, et autres d'entre elles fabriquent des papiers et des cartons exclusivement par recyclage.

Dans notre projet on utilise juste:

- Les papiers et cartons récupérés (PCR),
- eau,
- air comprimé,
- électricité.

CHAPITRE 02: ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

- Chaîne machine de broyage de carton
- Chaîne machine d'impression flexo 2 couleurs et d'entaillage avec chargeur de chaîne.
- Système de cogénération électrique
- Ponts bascules -Balances de pesage
- Compresseur
- Transformateur et installation électrique
- Equipements informatiques
- Logiciels de gestion
- Chariot élévateur et transpalettes
- Camions
- Equipements de bureau

2.4 L'analyse financière

2.4.1 Evaluation des investissements

Le projet en sa totalité est composé des éléments suivants :

- **1ere partie :**

Représente les frais préliminaire relatif à réalisation du projet et qui sont de l'ordre de : 180.000.00DA.

- **2eme partie :**

Représente l'ensemble des équipements que le promoteur en visage à acquérir a savoir :

Tableau N° 10 : l'évaluation des investissements

N	Désignation	Coût prévisionnel	Coût total
01	-Matériel et l'outillage.	11117.145.78	11.117.145.78
	Chaîne Machine injection.	4213.116.18	4213.116.18
	Chaîne Machine d'impression.	6904.029.60	6904.029.60
02	-Matériel de transport.	2215.094.00	2215.094.00
	Total.	13332.239.78	13332.239.78

CHAPITRE 02: ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

L'assurance des équipements et les matériels comme suivant :

Tableau N° 11 : total d'assurance

N	Désignation	Montant
01	-Matériels et outillage	135.592.57
02	-Matériel de transport	104.041.21
Total.		239.633.78

2.4.2 Structure de l'investissement :

Tableau N°12 : Structure de l'investissement

N	Rubrique	Coût prévisionnel	Coût total.
01	Frais préliminaire	180.000.00	180.000.00
02	Matériel et outillage	11117.145.78	11117.145.78
03	Matériel de transport	2215.094.00	2215.094.00
04	Fond de roulement	1200.000.00	1200.000.00
Total		14712.239.78	14712.239.78

2.4.3 Structure de financement :

Tableau N°13 : la structure de financement

Rubrique	Taux participe	Montant
Apport personnel	30%	4.413.671.93.4
Crédit bancaire	70%	10.298.567.85
Total	100%	14712.239.78

CHAPITRE 02: ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

4.4.4 Tableau d'Amortissement :

Le tableau ci-dessous donne les dotations annuelles en dinars et par rubrique d'investissement :

Tableau N°14 : tableau d'amortissement.

Rubrique	Taux	m/brut	1année	2année	3année	4année	5année
Matière et outillage	10%	11117.145.78	11117.1457.8	11117.1457.8	11117.1457.8	11117.1457.8	11117.1457.8
Matère ce transport	20%	2215.091.00	443.018.80	443.018.80	443.078.80	443.018.80	443.018.80
Total		13332.239.78	11560.164.58	11560.164.58	11560.164.58	11560.164.58	11560.164.58

2.4.5 compte de résultat.

- Compte de résultat (2015.2016.2017.)

- La capacité de production 300kg/h on a travaillé 8h/j , $300 * 8 = 2400$. donc la production par jour est 2400kg.

- on a travaillé 5jour par semaine. $2400 * 5 = 12000$.

$$2400 * 4 = 48000.$$

$$48000 * 12 = 576000.$$

-Le prix unitaire est 23DA, à cet effet : le chiffre d'affaire prévisionnel réalisé par l'exploitation du carton est :

Tableau N°15 : Chiffre d'affaire prévisionnel sur (05) ans.

N	Année	La production	Le prix unitaire	Le chiffre d'affaire.
01	01erc	36.000.00	23DA	828.000.00
02	02eme	54.000.00	23DA	1.242.000.00
03	03eme	72.000.00	23DA	1.656.000.00
04	04eme	90.000.00	23DA	2.070.000.00
05	05eme	108.000.00	23DA	2.484.000.00
Total effectif.				8.280.000.00

CHAPITRE 02:ELABORATION DU PLAN D’AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

Tableau N°16 : Le compte de résultat (2015, 2016, 2017).

COMPTÉ DE RESULTAT LIBELLE	2015		2016		2017	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
Ventes de marchandises						
Produits fabrique						
Prestation de services						
Ventes de travaux						
Produits annexes						
Rabais, remises, ristournes accordés						
Chiffre d'affaires net		82.800.000.00		124.200.000.00		165.600.000.00
Production, stockée ou déstockée						
Production immobilisée						
Subvention d'exploitation						
I-production de l'exercice		82.800.000.00		124.200.000.00		165.600.000.00
Achats de marchandises vendues						
Matières premières	8.900.000.00		13.350.000.00		17.800.000.00	
Autre approvisionnements						
Variation des stocks						
Achats d'études et de prestations de services						
Autre consommations						
Rabais, remises ,ristourne obtenus sur achats						
Sous -traitance générale						

CHAPITRE 02:ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

Locations	200.000.00		100.000.00		100.000.00	
Entretien ,réparations et maintenance						
Primes d' assurances	28.000.00		35.200.00		38.400.00	
Personnel extérieur a l'entreprise						
Rémunération d'intermédiaires et honoraires						
Publicité	82.000.00		80.000.00		77.000.00	
Déplacements, mission et réceptions	50.000.00		50.000.00		50.000.00	
Autre services	239.633.00		239.633.00		239.633.00	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs						
II-Consommations de l'exercice	9.499.633.00		13.764.833.00		18.305.033.00	
III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)		73.300.367.00		110.435.167.00		147.294.967.00
Charge de personnel	2.657.220.00		3.210.000.00		3.820.000.00	
Impôts et taxes et versements assimilée	0.00		0.00		0.00	
IV-Excédent brut d'exploitation		70.543.147.00		107.225.167.00		143.474.967.00

Provisions						
Perte de valeur						
Autre produits opérationnels						
Autre charges opérationnelles						
Dotation aux amortissements	11.560.164.58		11.560.164.58		11.560.164.58	
Provisions						

CHAPITRE 02:ELABORATION DU PLAN D’AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

Perte de valeur							
Reprise sur pertes de valeur et provisions							
V-Résultat opérationnel		59.082.982.42		95.665.002.42			131.914.802.42
Produits financiers							
Charge financières							
VI-Résultat financier							
VII-Résultat ordinaire (V+VI)		59.082.982.42		95.665.002.42			131.914.802.42
Eléments extraordinaires (produits)(*)							
Eléments extraordinaires (charges X*)							
VIII-Résultat extraordinaire							
Impôts exigibles sur résultats	0.00		0.00			0.00	
Impôts différés (variations) sur résultat							
RESULTAT NET DE L’EXERCICE		59.082.982.42		95.665.002.42			131.914.802.42

CHAPITRE 02:ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

Tableau N°17 : Le compte de résultat prévisionnel (2018, 2019)

COMPTÉ DE RESULTAT LIBELLE	2018		2019	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
Ventes de marchandises				
Produits fabrique				
Prestation de services				
Ventes de travaux				
Produits annexes				
Rabais, remises, ristournes accordées				
Chiffre d'affaires net		207.000.000.00		248.400.000.00
Production, stockée ou déstockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation				
I-production de l'exercice		207.000.000.00		248.400.000.00
Achats de marchandises vendues				
Matières premières	22.250.000.00		26.700.000.00	
Autre approvisionnement				
Variation des stocks				
Achats d'études et de prestations de services				
Autre consommations				
Rabais, remises, ristourne obtenus sur				
Sous -traitance générale				
Locations	100.000.00		100.000.00	

CHAPITRE 02:ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

Entretien, réparations et maintenance				
Primes d'assurances	45.000.00		60.000.00	
Personnel extérieur a l'entreprise				
Rémunération d'intermédiaires et honoraires				
Publicité	72.000.00		71.000.00	
Déplacements, mission et réceptions	50.000.00		50.000.00	
Autre services	239.633.00		239.633.00	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
II-Consommations de l'exercice	22.756.633.00		27.220.633.00	
III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)	184.243.367.00			221.179.367.00
Charge de personnel	4.500.000.00		5.000.000.00	
Impôts et taxes et versements assimilés	0.00		0.00	
IV-Excédent brut d'exploitation		179.743.367.00		216.179.367.00

CHAPITRE 02:ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

COMPTES DE RESULTAT (suite) LIBELLE	2018		2019	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS
Provisions				
Perte de valeur				
Autre produits opérationnels				
Autre charges opérationnelles				
Dotations aux amortissements	11.560.164.58		11.560.164.58	
Provisions				
Perte de valeur				
Reprise sur pertes de valeur et provisions				
V-Résultat opérationnel				
Produits financiers				
Charge financières				
VI-Résultat financier				
VII-Résultat ordinaire (V+VI)				
Eléments extraordinaires (produits)(*)				
Eléments extraordinaires (charges)(*)				
VIII-Résultat extraordinaire				
Impôts exigibles sur résultats				
Impôts différés (variations) sur résultat	0.00		0.00	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		168.183.202.42		204.619.202.42

CHAPITRE 02:ELABORATION DU PLAN D'AFFAIRE « PROJET RECYCLAGE DE PAPIER ET FABRICATION DES EMBALLAGES »

CONCLUSION

Notre projet a porté sur une étude de faisabilité d'une unité de recyclage de papier et carton dans la wilaya de Guelma, précisément dans le territoire de Bendjarah. , à un point de vue personnel, cette étude a été très intéressante.

Ce projet qui m'a permis d'associer mes études à un de mes centres d'intérêt, reste totalement réalisable dans le futur au niveau financier, d'autant plus qu'il a sa place à Guelma, aujourd'hui.

Conclusion générale :

Dans le cadre de notre projet de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme de la Master appliquée en entrepreneuriat et développement international à l'Université 8maï 1945 de Guelma, nous avons choisi le sujet de créer une société de recyclage de papier et carton pour fabriquer l'emballage en carton.

Il s'agit d'élaborer un Business plan d'un projet de recyclage sur la zone de Bendjarah.

La réussite de la création d'une entreprise présente une démarche volontaire et consciente, qui privilégie l'essentiel et se base sur un plan d'affaire, ce plan doit couvrir les aspects les plus importants de l'étude du projet ainsi que les différentes phases de la réalisation de l'affaire. Il doit montrer que l'opportunité envisagée est réalisable, rentable et qu'il est en mesure de la saisir. L'objectif étant donc la réduction des délais de réalisation et l'optimisation de l'utilisation des ressources, et la prévision. C'est un moyen de pilotage, de suivi et de contrôle de la réalisation du projet.

L'objectif de ce mémoire était de réaliser une étude pour connaître la viabilité d'un projet de création d'une unité de recyclage de papier et carton pour fabriquer l'emballage.

Dans notre problématique il s'agissait d'apporter la réponse par rapport à la question principale suivante : **la création d'une unité de recyclage de papier pour fabriquer l'emballage à Guelma est-il rentable ?**

Nos Hypothèses : l'implantation de cette unité de recyclage serait économiquement et financièrement rentable mais aussi viable par le simple fait que :

Du point de vue économique

- Elle réduirait le volume des importations tout en augmentant la production locale du carton.

- Cette situation entraînerait une baisse des prix du carton due à la concurrence imposée par une production importée.
- Outre le surplus généré au producteur, cette production locale du carton contribuerait à la création des emplois des revenus dans le pays sous forme d'impôts, taxes, salaires etc.

Du point de vue financier

- la rentabilité de ce projet est positive
- Sur base de l'approche méthodologique, se fondant sur la documentation, l'observation, les méthodes analytiques, statistiques, descriptives ; les résultats prévisionnels de l'analyse financière et économique de l'étude nous ont permis de vérifier les hypothèses de départ.

Ainsi, notre étude a eu les résultats suivants :

- Ce projet est acceptable, étant donné que la RN est positive chaque cinq années :

RN en 2015 : **59.082.982 .42**

RN en 2016 : **95.665.002.42**

RN en 2017 : **131.914.802.42**

RN en 2018 : **168.183.202.42**

RN en 2019 : **204.619.202.42**

Notre projet est rentable. Les calculs que nous avons effectué dans le cadre de l'étude de rentabilité le confirme. Notre projet démarrera en 2015.

Bibliographie

Les livres

1. Beat Burgenmeier, Economie du développement durable, 2eme édition, De Boeck, Bruxelles, 2005.
2. Jean Claude, Van Duysen et Stephane Jumel, Le développement durable, L'Harmattan, Paris, 2008.
3. Pierre André et autres, L'évaluation des impacts sur l'environnement, 2eme édition, Presses Internationales Polytechnique, Montréal, 2003.
4. Yvette Lazzeri, Emmanuelle Moustier, Le développement durable: du concept à la mesure, L'Harmattan, Paris, 2008.

Guide et support

1. Boutouchent Hamid et Omar Chaban, Industrie du papier et du carton, rapport, septembre 2007.
2. Baracchini Paolo, Guide a la mise en place du management environnemental en entreprise selon ISO 14001, 3eme édition, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2007.
3. Jean Yves Martin, Le développement durable doctrines pratiques évaluations, Rapport Brundtland, IRD éditions, Paris, 2002.

Les mémoires

1. Cherfa Nassima, Résistance à l'impacte d'un polypropylène recyclé, mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magister en polymères et composites, faculté sciences de l'ingénieur, université Boumerdes, 2007.

Autres

1. Journal officiel de la république algérienne n° 77, 30 Ramadhan 1422, 15 Décembre 2001, Loi n° 01-20- du 12 Décembre 2001, relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.

2. Journal officiel de la république algérienne n° 43, 20 Joumada eloula 1424, 20 Juillet 2003, Loi n° 03-10 du 19 juillet 2003.
3. Le journal officiel de la république algérienne n° 60,30 Rajab1426, 4 Septembre 2005, Loi n 05-12 du 4 Aout 2005.
4. Le journal officiel de la république algérienne. 02 Novembre 2005, Le décret exécutif n° 05-416 du 25 Octobre 2005. Fixant la composition, les missions et les modalités de fonctionnement du conseil national de l'aménagement et du développement durable de territoire.
5. Le journal officiel de la république algérienne n° 75 du: 20 Novembre 2005, Le décret exécutif n 05-444 du 14 Novembre 2005, la loi n 03-10 du: 13 Juillet2003.
6. Le journal officiel de la république algérienne n° 15, du12 Safar 1427, 12 Mars 2006, Loi n 06-06 du 21 Moharram1427, 20 Février 2006.

Les sites :

1. [Http://fr.scribd.com](http://fr.scribd.com).
2. [Http // / www.apur-papiersrecycles.com](http://www.apur-papiersrecycles.com)
3. [Http //www.lepapier.fr /fabrication.htm](http://www.lepapier.fr/fabrication.htm).
4. [Http://www.domoz.org/word/nature-et environnement/recyclage.ctd%20dechets/](http://www.domoz.org/word/nature-et%20environnement/recyclage.ctd%20dechets/)

FACTURE PROFORMA N° : 0125/2013

DU : 15.08.2013

CODE CLIENT	Promoteur	N° BL	
CLIENT	MLLE BOUAZDI LEMYA	Date de Livraison	
RC N°		Commande N°	
MF N°		Date de commande	
Art.IMP		Condition de Paiement	Chèque de Banque
ADRESSE	Zone industriel n° 14 guelma 24000 Mobile. 06.62.44.15.96	Mode de Paiement	Financement ANSEJ

N° Art	DESIGNATION ARTICLES	QTE	PRIX UNIT DA/HT	PRIX TOTAL DA/HT (ANSEJ)	TVA 17%	PRIX TOTAL DA/TTC
001	Fourniture de : Chaine Machine de broyage de carton 1-Model GL600 2-Taille de la bouche d'alimentation 800 x 650mm 3-Diamètre de la base lame 240mm 4-Centre Distance entre le double lame arbre 256mm 5-Vitesse de rotation de la lame (rpm) 27rpm 6-Matériau de la lame SKD-11 7-Taille de la 600x620mm de la chambre de broyage 7-Dureté de la lame HRC60 8-Quantité de lame rotative 12 9-Epaisseur de la lame rotative 50mm 10-Gap / espace entre la lame rotative ≤ 0,25 mm 11-épaisseur de paroi de concassage chambre 12-Matériel de concassage Q345B de chambre 13-Leg / cadre de Q235B de déchiquetage 14-Puissance de moteur d'entraînement 18,5 kW (18,5 kW 2set * = 37kw) 15-capacité de production 300-350kg/h 16-Poids de la machine 1500 kg	01	3 600 954.00	3 600 954.00	612 162.18	4 213 116.18
TOTAL			3 600 954.00	3 600 954.00	612 162.18	4 213 116.18

Arrêté le présent Devis à la somme de : quatre million deux cent treize mille cent seize dinars algériens et 18 Cts.

Conditions de vente: Conditions de Paiement : (30%) à la commande- (60%) à la livraison- (10%) à la réception.

Garantie : (1) année, pièces.

DIRECTEUR : ZIGHMI AIDA



SOFIA RISA
(IMPORT - EXPORT)

RC: 10B0385124-23/00 N°ART: 23110275513 NIS: 001023110006865
NIF: 001023036512471 N°CB: 215 400 00 15066/01

FACTURE PROFORMA N° :0126/2013

DU : 15.08.2013

CODE CLIENT	Promoteur	N° BL	
CLIENT	MLLE BOUAZDI LEMYA	Date de Livraison	
RC N°		Commande N°	
MF N°		Date de commande	
Art.IMP		Condition de Paiement	Chèque de Banque
ADRESSE	Zone industriel n° 14 Guelma 24000 Mobile. 06.62.44.15.96	Mode de Paiement	Financement ANSEJ

N° Art	DESIGNATION ARTICLES	QTE	PRIX UNIT DA/HT	PRIX TOTAL DA/HT (ANSEJ)	TVA 17%	PRIX TOTAL DA/TTC
001	Fourniture de : Chaine Machine d'impression flexo 2 couleur et d'entaillage avec chargeur de chaîne (1). Max. Vitesse d'impression: 60 feuilles / min. (2). Max. zone de couverture du papier: 1270 x 2400mm. (3). Min. zone de couverture du papier: 350 (bloc d'impression complète) x 500mm. (4). Zone d'impression effective: 1270 x 2200mm. (5). Adapté paper board: trois couches, cinq couches, sept couches (3mm-12mm). (6). Chromatographie de précision: $\leq \pm 0,75$ mm. (7). Précision Slot: $\leq \pm 1$ mm. (8) Puissance: 5.5KW	01	5 900 880.00	5 900 880.00	1 003 149.6	6 904 029.6
TOTAL				5 900 880.00	1 003 149.6	6 904 029.6

Arrêté le présent Devis à la somme de : Six million neuf cent quatre mille vingt neuf dinars algériens et 6 Cts.

Conditions de vente:

Conditions de Paiement : (30%) à la commande- (70%) à la livraison

➤ Garantie : (1) année, pièces.

Directeur : ZIGHMI AIDA

SOCIETE ALGERIENNE D'ASSURANCES

5. Bd Ernesto « CHE » Guevara, Alger

Direction Régionale d'Annaba

Agence de Guelma code : 2767

A.G.A. Mohamdatni Ali

F.G MEBARKI SAID, GUELMA

Tel : 037.26.58.25

Guelma. Le : 18/08/2013

Facture Proforma

Service Production : (AUTO)

Nom : BOUAZIDI

Prénom : IEMYAR

Adresse : GUELMA

Objet à Assurer : AUTO MOBILE COMMERCIAL MASTER

VALEUR A ASSURER : 2.692.160,00 DA

La prime d'assurance de la présente facture s'élève 104.041,21 DA qui se détaille comme suit :

Période	P. NET	CP	TVA 17%	DTE	DTG	TOTAL
DU : 18/08/2013 DU : 17/08/2014	86.360,30 DA	200,00 DA	14.798,91 DA	80,00 DA	2.602,00 DA	104.041,21 DA

A.G.A MOHAMDATNI ALI



Curriculum vitae

Information personnelle

Nom(s) / Prénom(s) **Bouazdi Lemya**
Adresse(s) Cité des frères Rahabi, Zone Industrielle, N 14, -Guelma
Date de naissance 26 .02. 1988 à Guelma
Adresse email **bouazdi.lemya@yahoo.com**
Téléphone(s) **(+213) 551 .247.962**
Nationalité Algérienne
Sexe Femme
situation familiale Célibataire

Education et formation

Diplôme : mastère entreprenariat et développement internationale.
Diplôme : technicien supérieure en informatique, réseau.

Expérience professionnelle : journaliste à journal el fadjer un an